

### ACTUALITÉ

Page 2

#### ■ En bref

Page 4

#### ■ Éclairage

Olivia Dufour

**Avocats et magistrats unis contre la réforme de la justice**

### DOCTRINE

Page 6

#### ■ Social

Patrice Battistini

**Présentation du décret n° 2017-1820 du 29 décembre 2017 établissant des modèles-types de lettres de notification de licenciement**

### CULTURE

Page 16

#### ■ Bibliophilie

Bertrand Galimard Flavigny

**L'abbé Grégoire au Salon du livre rare (I)**

## ACTUALITÉ Éclairage



### Avocats et magistrats unis contre la réforme de la justice <sup>135a7</sup>

Olivia DUFOUR

Menée à un train d'enfer, la réforme de la justice devrait être présentée en conseil des ministres le 18 avril prochain. La réforme porte sur la procédure civile, la procédure pénale, les peines et la carte judiciaire. Révélé le 9 mars dernier, le contenu des textes a déclenché une bronca chez les magistrats et les avocats. Explications.

Lancée en début de quinquennat, la réforme de la justice aurait pu s'inscrire dans un temps long mais le gouvernement a voulu aller vite. C'est ainsi que la ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a commandé 5 rapports le 6 octobre dernier portant respectivement sur la procédure civile, la procédure pénale, le numérique, la carte judiciaire et l'effectivité des peines. Remis le 15 janvier, ces travaux ont servi de base à la Chancellerie pour élaborer un projet de loi organique et un projet de loi de programmation qui ont été transmis aux professionnels le 9 mars dernier. On leur a précisé alors que les deux textes seraient déposés sur le bureau du Conseil d'État dès le vendredi suivant et présenté en conseil des ministres le 18 avril. De fait, les professionnels ont d'abord dénoncé la rapidité des chantiers initiaux, à peine trois mois

et demi. Puis, quand ils ont appris que la consultation sur les projets était réduite à une semaine, la colère a éclaté. En réalité, la Chancellerie les a assurés qu'elle continuerait de consulter durant le temps d'examen pour avis du texte par les sages du Palais Royal, mais le mal était fait. Et ce ne sont pas les propos du Premier ministre Édouard Philippe, présentant la réforme lors d'un déplacement à la cour d'appel de Reims qui ont suffi à apaiser la colère. Pourtant, celui-ci a indiqué lors de son allocution que la justice était au cœur des priorités du quinquennat. Par ailleurs, il a annoncé une hausse des crédits de « plus d'un milliard » sur cinq ans et la création de 6 500 emplois pour combler les vacances de poste en juridiction et dans les établissements pénitentiaires ainsi que pour accompagner les réformes.

KIOSQUE  
Lextenso

Votre revue OFFERTE  
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com  
12, place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le  
Quotidien  
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com  
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi  
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com  
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris  
Tél. : 01 42 34 52 34